



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 octobre 2020

N°13

Le Gouvernement s'engage pour consolider et développer des structures dédiées à la prise en charge des femmes victimes de violences

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, se réjouit de l'adoption par les députés de l'amendement du Gouvernement au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) actuellement en cours d'examen à l'Assemblée nationale, visant à créer une « mission d'intérêt général » consacrée au financement de structures dédiées à la prise en charge des femmes victimes de violences.

En 2019, environ 219 000 femmes ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un conjoint ou ex-conjoint. Leur prise en charge constitue un enjeu majeur de santé publique et une priorité du Gouvernement.

Si certaines structures existent aujourd'hui, telle que la Maison des femmes à Saint-Denis, l'amendement présenté par le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Veran, a pour objectif de renforcer le maillage sur l'ensemble du territoire en dispositifs de prise en charge dédiés et adaptés aux spécificités des soins et de l'accompagnement nécessaires à apporter à ces femmes. Il garantit un financement pérenne.

La création de centres d'accueil dédiés aux femmes victimes de violences constitue l'une des mesures phares du Grenelle des violences conjugales. Ces futurs centres permettront une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale des femmes victimes de violences. Des professionnels – médecins, sages-femmes, psychologues, assistantes sociales, etc. – les accompagneront dans toutes les dimensions du soin et de la reconstruction.

Ces structures seront financées à hauteur de 5 millions d'euros par le ministère des Solidarités et de la Santé afin de couvrir tout le territoire.

Élisabeth Moreno déclare : « Je salue cette avancée qui permettra d'aider les femmes victimes de violences conjugales sur tout le territoire en leur proposant un accompagnement adapté et pluridisciplinaire pour se reconstruire et pouvoir, ensuite, reprendre une vie plus apaisée. Ces structures, déjà expérimentées dans certaines villes, ont prouvé leur efficacité et je suis heureuse que nous puissions les développer. Le Gouvernement sera très attentif aux suites données à cet amendement en vue de son adoption définitive par l'Assemblée nationale et le Sénat. »

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr